



Présents : Corinne BOBET, Laurence LORET, Martine DESMARRES, Marie-Christine ORSINI, Gérard CHOUNETTE, Samuel OUVRARD,

Absents excusés : Pascal FARION

Absents : Joselito THIBAULT, Laurent LEBRUN

Autres présences : Clémence BOUGREAU, Christophe MAILLET, Christian DOITEAU

- **BÂTIMENTS**

Le dossier de consultation de la gendarmerie devrait bientôt être lancé. Le bail a été signé. Nous avons eu l'appui d'Anne-Laure Blin, député qui a fait remonter les informations au ministère, afin d'accélérer la procédure auprès des AI et ainsi pouvoir lancer les appels d'offres.

Les travaux de rénovation du logement de la poste seront finis d'ici juin, afin de mettre en place une colocation pour 4 personnes, celui-ci sera meublé. Le loyer sera défini lors d'un prochain conseil municipal.

Concernant les bâtiments Derode, la première partie des travaux a été effectuée par l'entreprise Jugé, ce qui a permis d'ouvrir à nouveau le passage vers le Loir. Le bardage qui a été mis nécessite quelques modifications, car certaines tôles de bardages sont décalées. Il reste des devis à recevoir pour la deuxième partie des travaux de démolition concernant la maison à côté de l'église qui sera rasée sur une hauteur de 2 mètres afin de sécuriser les alentours.

Le plexi glace cassé au niveau du toit du gymnase Camille Claudel a été remplacé par des plaques en mars, nous devons recontacter l'entreprise, car il y a des traces de rouille qui sont apparues sur certaines zones.

Des fuites sont apparues sur le terrain de tennis dû aux fortes pluies de mars les travaux de réparations ont été effectués, la garantie décennale de l'entreprise a été prise en compte. La fibre sera raccordée semaine 15 pour la halle de tennis. Concernant le boulodrome, l'entreprise UNYC nous contactera afin de planifier l'intervention.

Pour le branchement des panneaux photovoltaïques nous n'avons pas de date pour le moment, nous relançons le bureau d'étude afin d'activer la procédure.

Un dossier de consultation va être lancé concernant le terrain synthétique et le terrain de pétanque. Les travaux devraient commencer début septembre. Les demandes de subvention sont lancées. Nous attendons le retour du bureau d'étude.

- **VOIRIE**

Une présentation du rapport Géoptis a été faite, celui-ci recense les chemins et routes de la commune afin de déterminer leur état, cela permettra de les intégrer par caractère d'urgence au marché de voirie.



Compte rendu Commission VB du 4 AVRIL à 18h30

Suite à la rencontre avec Aléop concernant le réaménagement des arrêts de bus de la commune, une présentation des plans a été faite, l'arrêt rue du Maréchal Leclerc sera déplacé Place Clémenceau, celui de l'Avenue d'Angers sera mis entre les 2 entrées de super U et l'autre sera placé après l'entrée de l'ancien Terrena. La consultation devrait être lancée avant fin avril, pour un démarrage de travaux en juillet et une réception pour septembre.

Une réunion de présentation pour l'aménagement de la rue de la Rochefoucauld a eu lieu le 31 mars était présent une quinzaine d'administrés. Celle-ci sera passée à 30km/h, avec une piste cyclable à double sens sur le côté droit direction Chambiers. L'enfouissement des réseaux commencera vers le mois de juin/ juillet, la partie voirie débutera en septembre/ octobre pour une durée de 5 à 6 mois. Un plan de déviation sera mis en place et transmis aux différents riverains.

L'enfouissement des réseaux souple, rue Pont rame, rue du 11 novembre, 8 mai et rue de la Jothuère suit son cours.

La demande de rétrocession du lotissement des Terrasses du Loir est toujours en cours, nous sommes dans l'attente des DOE, passage caméra etc...

Nous sommes dans l'attente d'un retour des assurances concernant les travaux devant chez Monsieur et Madame Leboucher.

Les travaux ont commencé pour la pose de la borne de recharge électrique au parking Tivoli, cette borne pourra accueillir 2 véhicules, l'installation est prévue pour le mois de mai.

Le département a donné son accord pour l'installation de la structure du jumelage sur le rond-point de la Rochefoucauld, la pose est prévue pour juin/ juillet.

Un muret en ardoise est en cours de réalisation sur le parking de la place Clémenceau, ces travaux sont effectués en régie par les agents des espaces verts.

Le parking de la place des Terrasses est équipé d'un goutte à goutte, la commission a validé le fait de définir un créneau horaire pour l'arrosage qui sera de 1 jour sur 2, sauf en cas d'arrêté préfectoral celui-ci sera entièrement coupé.

Une réflexion pour un futur aménagement piéton sur la route de la Chapelle d'Aligné a été évoquée, une présentation de plan ainsi qu'une estimation sommaire sera faite lors de la prochaine commission.

- **DIVERS**

Une réflexion sur la signalétique devra être envisagée sur le parking du Petit port afin d'indiquer au camping cariste qu'ils doivent aller sur celui situé place Clémenceau afin de remplir leur réservoir d'eau. Un poussoir sera installé au niveau du robinet des toilettes afin d'en limiter l'usage.

**Sans autre question, la séance est levée à 20h30.
La prochaine réunion de la commission aura lieu le mardi 13 juin 2023.**